



Bulletin mensuel de la commune de Rencurel

AdT n°185 - Sommaire

Conseil municipal... P.2 à 5

Gîte communal : travaux
 Chaufferie : marché de fournitures
 Remontées mécaniques : tarifs
 Forêt communale :
 . Aménagement 2019 - 2038
 . Projet de route et de pistes forestières

Fête du Bleu 2019 en images P1 et 8

Du 24 au 28 juillet à Rencurel,
 St Julien et St Martin

Théâtre... P.6

Retour sur *Histoires à dormir debout*

ULTRA TRAIL DU VERCORS
 LANS-EN-VERCORS
 7 SEPTEMBRE 2019
 www.ultratrailvercors.com

83km 3000m D+ / 500m D-
 83km 2500m D+ / 500m D-
 83km 2000m D+ / 500m D-

CCMV, EPE, OVERSTIM-S, LANS-EN-VERCORS

A venir à Rencurel... P.7

Ultra Trail du Vercors le 7 septembre
 Journées du patrimoine à l'ENS des Rimets le 22 septembre

Edito

Vercors TV vient de mettre en ligne un film sur la [Fête du Bleu du Vercors 2019](#). Un premier éclairage à prendre en compte lors du bilan de cette édition, notamment marquée par une organisation inédite (3 communes de 2 départements différents).

Bilan sur lequel nous reviendrons dans un prochain numéro. Pour l'heure, place aux images qui retracent succinctement les journées comprises entre le 24 (coup d'envoi à Rencurel) et le 28 juillet (clap de fin à St Martin). P1 et 8.

Peut-être pas inédite, mais bien singulière, la météo de cet été : vagues de chaleur et rareté des précipitations. Si ce temps a plutôt favorisé le tourisme, il en va autrement pour l'agriculture. Les réserves de fourrage seront-elles suffisantes pour pallier le manque d'herbe en cette fin d'été sans trop entamer les quantités nécessaires pour l'hiver ?

On ne s'étonnera pas que les conséquences du réchauffement climatique aient été aussi à l'ordre du jour des échanges qui ont eu lieu pendant la Fête du Bleu.

Effets du réchauffement climatique qui sont aussi une préoccupation pour la forêt. Le document d'aménagement de la forêt communale soumise au régime forestier, élaboré par l'ONF pour la période 2020-2038, est largement repris dans ce numéro. Il mentionne l'effet du réchauffement et des périodes rapprochées de sécheresse sur les peuplements les plus fragiles (d'épicéas notamment) et les mesures qui sont envisagées pour faire face à cette nouvelle donne et préserver tant que faire se peut l'avenir.

L'avenir, ce sont d'abord les enfants qui ont repris le chemin de l'école le 2 septembre. L'année scolaire dernière, ils ont témoigné leur attachement à un environnement préservé, à l'occasion de leur travail sur la forêt en étroite collaboration avec le Parc du Vercors et l'ONF. Souhaitons leur une bonne année scolaire et un sursaut des adultes, à commencer par les hauts responsables, pour que chacun contribue à faire qu'on leur laisse une planète habitable.

Michel Eymard, maire



La vie de la commune c'est aussi sur : <http://www.rencurel-vercors.fr/>

(Commune)

CONSEIL MUNICIPAL

Marché de fourniture

Chaufferie du Col de Romeyère

La marché de fourniture de bois déchi-queté pour la chaufferie du Col de Romeyère vient à échéance au cours du dernier trimestre de cette année.

Le Conseil municipal (séance du 15 juillet) a retenu l'offre de l'entreprise Barraquand qui fournit les plaquettes depuis la création de la chaufferie et donne toute satisfaction.

Participation

Fête du Bleu du Vercors

Lors de la séance du Conseil municipal du 17 juin et après consultation de la commune de St Julien, il est décidé d'allouer à la commune de St Martin une somme d'un montant de 1000 € au titre de la participation de Rencurel aux frais d'organisation de la fête du Bleu 2019.

En effet, la fête proprement dite se déroulant à St Martin, c'est cette commune qui supporte les frais d'organisation non pris en charge par le Parc naturel régional du Vercors.

Travaux sur les bâtiments

Gîte du Col de Romeyère

Des travaux sont nécessaires dans le gîte du Col de Romeyère pour traiter des désordres apparus ou réaménager des locaux changeant de destination :

- installation d'une VMC dans la chambre côté Est (des moisissures dues à un défaut de ventilation sont apparues) et traitement du placo-plâtre moisi,
- installation d'une ventilation dans la salle de bain du rez-de-chaussée,
- pose de baguettes d'angles partout où cela est nécessaire,
- réaménagement du local dans lequel le bois de chauffage était anciennement stocké pour le transformer en local de stockage du linge de lits et des produits et du matériel d'entretien.



Le devis d'élève à 5 087.10 €.

Le Conseil municipal (séance du 15 juillet), à l'unanimité, a accepté ce devis.

Remontées mécaniques du Col de Romeyère



Lors de la séance du Conseil municipal du 17 juin, les élus ont adopté les tarifs des forfaits des remontées mécaniques pour la saison 2019/2020. Les tarifs 2018/2019 ont été reconduits sauf pour le forfait annuel (alignement sur le tarif de la vignette annuelle de la zone nordique des Coulmes).

FORFAITS	TARIFS saison 2018/2019	TARIFS saison 2019/2020
Journée 9h à 17h	9.00 €	9.00 €
1/2 Journée matin 9h à 13h	7.50 €	7.50 €
1/2 Journée midi 11h à 14h	6.00 €	6.00 €
1/2 Journée après midi 12h à 17h	7.50 €	7.50 €
Fin de journée 15h30 à 17h	5.00 €	5.00 €
6 Jours	45.00 €	45.00 €
Scolaire Journée	6.00 €	6.00 €
Scolaire 1/2 journée	5.00 €	5.00 €
Annuel alpin	58.00 €	60.00 €
Annuel alpin + nordique	90.00 €	90.00 €
Groupe	10 forfaits payés le 11ème gratuit	10 forfaits payés le 11ème gratuit

Projet de route et pistes forestières sur Neurre

Le projet de création d'une route et de pistes forestières sur le secteur de Neurre - Le Follet (cf. AdT n°174 - septembre 2018 - et n°181 - avril 2019 -) va entrer dans sa phase opérationnelle.



Les conventions entre les différentes parties ont été signées. L'attribution des subventions attendues de l'Europe, de la Région et du Département ont été notifiées à la commune. Le choix de l'entreprise interviendra début septembre (consultation lancée en juillet) pour un démarrage des travaux en octobre.

La commune, maître d'ouvrage du projet, a consulté les banques en vue de l'obtention de prêts destinés à payer les travaux au fur et à mesure de leur réalisation en attendant le versement des subventions et le remboursement de la TVA (les intérêts des emprunts seront pris en charge par l'ONF)

Lors de la séance du Conseil municipal du 17 juin, les élus ont examiné les offres de la Banque postale et de la Caisse d'épargne.

C'est l'offre de la Banque postale qui a été retenue sur le principe :

- Prêt de 58 000 € sur 2 ans au taux de 0,44 %
- Prêt de 220 000 € sur 5 ans au taux de 0,40 %.

L'emprunt sera finalisé en septembre après l'examen des offres des entreprises.

Nous reviendrons sur cet important dossier dans le n° d'octobre de l'AdT.

CONSEIL MUNICIPAL Aménagement de la forêt communale

Le 15 juillet dernier, le Conseil municipal devait se prononcer sur le projet de révision de l'aménagement de la forêt communale de Rencurel établi par l'Office National des Forêts pour la période 2019 – 2038, en vertu des dispositions des articles L212-1 et L212-2 du code forestier.

Le plan d'aménagement est un outil technique et réglementaire qui permet au technicien forestier et à la commune de se référer à un document commun pour prendre les décisions. C'est une garantie de gestion durable.

MM. Gilles Demoulin et Jules Méallier, techniciens forestiers de l'ONF, ont présenté au Conseil Municipal le projet de document d'aménagement de la forêt communale 2019-2038 relevant du Régime Forestier.

Ce document (qui avait déjà fait l'objet d'un travail en commission) comprend :

- le bilan du plan précédent et l'analyse de l'état de la forêt,
- les objectifs à assigner à la forêt qui ont été fixés en concertation avec la commune,
- un programme d'actions où sont définis les années de passage en coupe, les règles de gestion, ainsi qu'à titre indicatif les travaux susceptibles d'être réalisés et le bilan financier prévisionnel.

Les grandes lignes du document

Etat des lieux

La surface cadastrale relevant du régime forestier, objet de l'aménagement, est arrêtée à 330,39 ha.

La forêt communale est divisée en 17 parcelles numérotées de 1 à 17 réparties en 6 cantons (1 canton principal, Coulmes, et 6 petits cantons (Neurre, Touron, Pertuson, Bécha et Philiberts, Lurias) : voir carte, p.4.

La répartition de la forêt en cantons bien distincts entraîne une variabilité importante des expositions, des pentes, des apports hydriques⁽³⁾, des stations forestières⁽¹⁾.

La géologie

• Les calcaires urgoniens (Cantons de Neurre et des Coulmes)

Sols assez peu fertiles et qui, en raison du relief karstique, subissent un drainage vertical.

• Les éboulis de calcaire dur et la molasse du miocène (Cantons de Touron, Pertuson et Bécha)

Bonne richesse minérale et bon apport hydrique. Les potentialités forestières sont les meilleures de la forêt communale.

• Les calcaires gréseux et les sables (Canton de Lurias). Sols très filtrants.

La topographie

L'altitude varie de 630 à 1630m.

Toutes les expositions sont présentes. Les pentes peuvent être relativement fortes (la pente moyenne est de 40%).

L'hydrographie

La circulation de l'eau se fait essentiellement de manière souterraine

Le climat

La pluviométrie est en général élevée (supérieure à 1 400 mm/an). Le climat est de type montagnard humide.

Les périodes de sécheresse et de stress hydrique⁽³⁾ sont de plus en plus fréquentes et peuvent causer des dégâts dans les peuplements les plus sensibles.

Les vents d'Ouest et de Sud ainsi que les chutes de neige lourde peuvent causer des dégâts.

Les stations, le capital

L'ensemble des stations de la forêt communale de Rencurel font partie des **hêtraies-sapinières** avec des variations suivant le **niveau hydrique**⁽³⁾ (eau disponible pour les végétaux) et la **richesse minérale** qui influent sur leur potentialité⁽²⁾.

La surface forestière communale se répartit ainsi :

- Potentialité nulle (zones non boisées) 36,35 ha
- Potentialité faible : 55,66 ha
- Potentialité moyenne : 238,38 ha

La **surface terrière**⁽⁴⁾ de la forêt communale est de 19 m²/ha (légèrement inférieure à la valeur moyenne qui se situe à 21 m²/ha).

Le volume de tiges est d'environ 190 m³/ha. Au sein d'une même parcelle, les volumes peuvent varier de 0 à 500 m²/ha car il existe une forte diversité des peuplements (du taillis chétif à la plantation d'épicéas dense).

Les peuplements

Une des particularités de la forêt communale est que la majorité des épicéas sont issus de plantation dans les dolines ou par bandes. On a donc des îlots de résineux de petite taille entourés par des peuplements feuillus ou mixtes. Depuis quelques années on assiste à des phénomènes de dépérissement des épicéas, dus à des périodes de sécheresse suivies par des attaques

Petit lexique forestier

(1) Station forestière

Quand on parcourt un massif forestier, on observe généralement différents milieux : secs ou humides, plus ou moins riches en éléments nutritifs pour les arbres suivant la nature des sols...

Les forestiers parlent de **station forestière** pour désigner une étendue de terrain **homogène** sur les plans du **climat**, du **relief**, du **sol** et de la **végétation** spontanée.

(2) Potentialité

Connaître les stations et la nature des arbres qui les peuplent permet de déterminer les **potentialités de la forêt**, autrement dit le rendement qui peut être attendu (nombre de m³/ha). Au sein d'une même parcelle, il peut y avoir des variations importantes puisqu'un taillis chétif peut côtoyer une plantation d'épicéas dense).

(3) Niveau hydrique

Eau disponible pour les végétaux

(4) Surface terrière

Cet indice correspond, pour un arbre donné, à la **surface de la section de l'arbre mesurée à 1,30 mètre du sol**. La **surface terrière totale ou moyenne** d'une forêt (le capital) peut être calculée par la somme des **surfaces terrières** de tous les arbres de cette forêt ; elle s'exprime habituellement en m²/ha.

La surface terrière d'un arbre est d'autant plus élevée que l'arbre est gros.

(5) Irrégularité des peuplements

L'objectif à long terme est de favoriser la diversité des âges et des tailles des arbres et les mélanges d'essences afin de permettre une régénération naturelle. Le but étant de favoriser la diversité biologique et la qualité paysagère tout en étant attentif à des revenus d'exploitation plus réguliers.

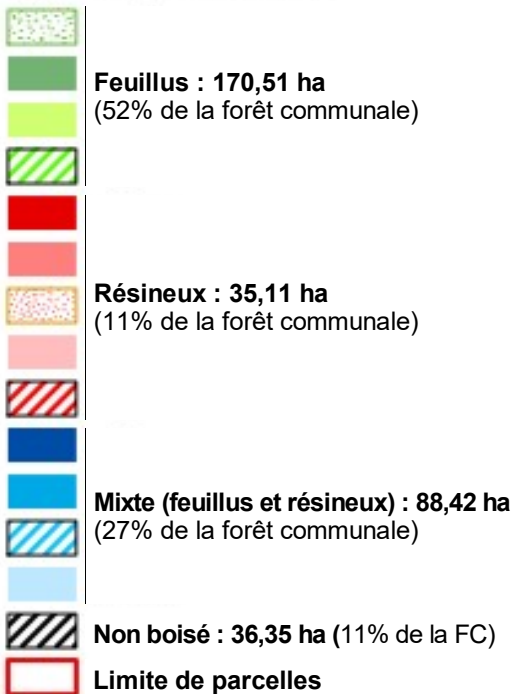
(6) Production biologique

Volume de bois correspondant à la croissance des tiges pendant une période donnée.

(Commune)

**La forêt communale de Rencurel couvre 330,39 ha,
dont 294,04 ha de surface boisée**

Type de peuplement



Touron : 8,86 ha
Peuplement mixte.

Neurre : 57,48 ha
Peuplement mixte
(1/3 Ouest).
Feuillus (2/3 Est)
Une petite zone
non boisée

Pertuson : 75,23 ha
Peuplement mixte.
Un îlot de résineux.
Zones non boisées
(éboulis)

Coulmes : 133,86 ha
Îlots d'épicéas, issus de
plantations dans les
dolines ou par bandes,
entourés par des peuplements
de feuillus ou mixtes.

Bécha et Philiberts : 17,22 ha
Résineux. Zones non boisées
(éboulis)

Lurias : 37,74 ha
Îlots d'épicéas,
issus de plantations.
Majorité de
feuillus.

(Commune)

AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT COMMUNALE (suite de la p.2)

de scolytes. Une part importante des peuplements d'épicéas n'a pas grand avenir.

Le hêtre (le fayard) est l'essence principale, la forêt ayant été traitée, dans le passé, en taillis de hêtres pour fournir du charbon de bois.

On trouve aussi des îlots de pins noirs (Canton de Lurias).

La régénération

La régénération est globalement insuffisante pour des raisons diverses selon les espèces.

Il y a un déficit de perches. La densité moyenne est de 90 perches/ha alors qu'il faudrait tendre vers 110 perches/ha. Les perches sont majoritairement des feuillus (55%).

Il est important de noter que la présence de cerfs et chevreuils génère des dégâts sur les semis (abroustissement) et sur les perches (frottis, écorçage). Le sapin est l'essence la plus touchée.

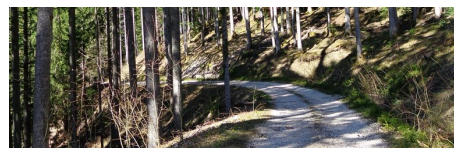
La desserte (routes et pistes forestières)

La desserte est satisfaisante sur les cantons des Coulmes et du Bécha/Philiberts.

Le projet de desserte du canton de Neurre va se réaliser progressivement à partir de cet automne.

Un projet porté par les propriétaires privés (ASA 4 Montagnes) doit permettre de desservir dans un proche avenir le Canton de Lurias.

Sur le Canton de Pertuson, seule la parcelle 12 est traversée par une piste.



Les enjeux principaux

Les grands enjeux pour cet aménagement sont :

- Augmenter l'irrégularité des peuplements
- Augmenter la diversité des essences
- Augmenter le volume sur pied
- Assurer le remplacement des peuplements d'épicéas
- Maintenir des espaces ouverts
- Maintenir une trame d'arbres creux, troués, morts, sénescents.

En outre, la forêt est utilisée pour la pratique de la randonnée, des activités nordiques, du VTT, de la chasse... La vocation d'accueil du public est donc importante sur une partie de la forêt (Canton des Coulmes).

Programme d'actions

Les coupes

Le but est d'irrégulariser les peuplements et de diversifier les essences.

- Pour les peuplements de résineux, les coupes seront soit :
 - ⇒ des coupes rases sur les îlots d'épicéas déperissants
 - ⇒ des coupes d'amélioration pour les peuplements ayant encore un avenir.

La majorité des résineux exploités seront des épicéas.

- Pour les peuplements mixtes, ce seront des coupes d'irrégularisation (en diamètre et en hauteur). La majorité des bois exploités seront des hêtres et des sapins. On favorisera le développement des sapins et des érables.

Le volume annuel exploité sera proche de la **production biologique**⁽⁶⁾ de manière à ne pas diminuer (décapitaliser) le volume sur pied.

- Pour les peuplements feuillus, ce seront des coupes d'irrégularisation (en diamètre et en hauteur). On favorisera le plus possible une grande diversité d'essences feuillues. La majorité des bois récoltés seront des hêtres.

Le volume annuel à récolter sera inférieur à la production biologique⁽⁶⁾ et à la récolte passée de manière à augmenter (capitaliser) le volume sur pied.

Globalement, le volume à récolter au cours de la période 2019-2038 est d'environ 694 m³/an (résineux : 352 m³, feuillus : 342 m³).

Ce volume est largement supérieur à celui de la période passée. Et, si le volume de résineux reste relativement stable (il passe de 316 à 352 m³/an), celui des feuillus fait plus que tripler (il passe de 93 à 352 m³/an).

Cette augmentation des volumes s'explique ainsi :

- La surface de la forêt communale a augmenté (parcelles 16 et 17, soit 37 ha)
- Les surfaces desservies augmentent (sous réserve de la réalisation des dessertes de Neurre, Lurias et Pertuson, comme prévu)
- La majorité des plantations d'épicéas est actuellement exploitable et leur état sanitaire nécessite leur exploitation prochaine
- Les coupes de feuillus ont été inférieures aux prévisions dans la période précédente et les coupes non réalisées sont reprogrammées

- La demande en bois d'affouage est en baisse et la demande en bois feuillus est en augmentation (pour les plaquettes notamment).

Les travaux

Les travaux sylvicoles porteront essentiellement sur le renouvellement par plantation des îlots d'épicéas rasés (environ 2 ha).

Les essences qui pourraient être choisies pour les plantations sont le mélèze et/ou le douglas.

Les travaux de desserte à réaliser seront, outre l'entretien courant, la création des dessertes de Neurre, Lurias et Pertuson.

Les travaux de maintenance porteront sur l'entretien des limites.

Le bilan financier prévisionnel

Les recettes comme les dépenses prévisionnelles sont supérieures à celles du précédent plan (plus de coupes, plus de travaux). Mais au final, le bilan prévisionnel reste bien sûr excédentaire.



Pour conclure

Même si la forêt communale de Rencurel reste de taille et de rapport modestes comparativement à celles de communes voisines, elle est un bien précieux à divers titres.

Outre son intérêt économique, elle remplit, avec la forêt domaniale et les forêts privées, une fonction écologique irremplaçable et constitue un espace d'accueil des publics très prisé.

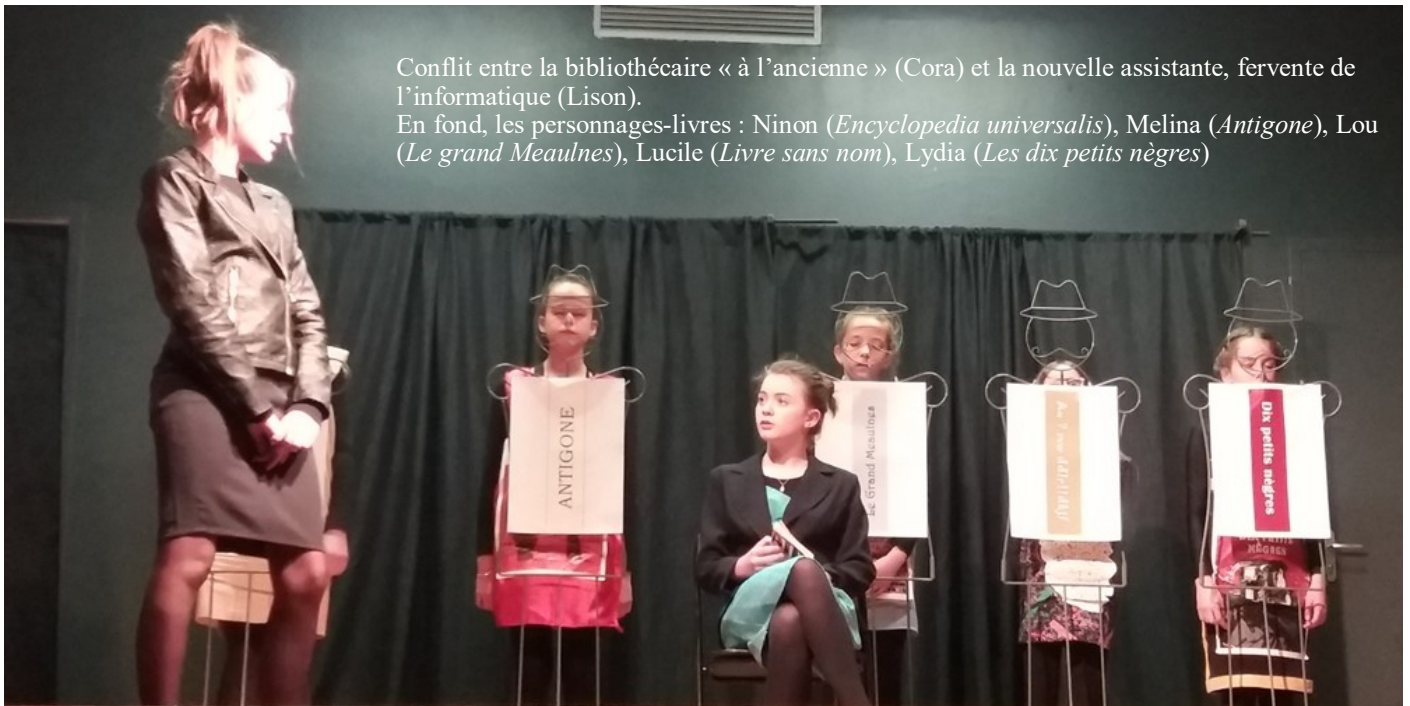
Le document d'aménagement adopté pour les 20 ans qui viennent est une garantie de préservation et de développement de ce bien commun au bénéfice de tous.

Gilles Demoulin et Michel Eymard

(Au jour, le jour...)

C'ÉTAIT EN JUIN Le 1^{er} à St Martin et le 8 à La Balme

LE THÉÂTRE DU P'TIT CHAT'LIMONT, VERSION JEUNES



Conflit entre la bibliothécaire « à l'ancienne » (Cora) et la nouvelle assistante, fervente de l'informatique (Lison).
En fond, les personnages-livres : Ninon (*Encyclopedia universalis*), Melina (*Antigone*), Lou (*Le grand Meaulnes*), Lucile (*Livre sans nom*), Lydia (*Les dix petits nègres*)

Ils ont répété assidûment tous les mardis depuis début janvier, salle du Coucourou, une pièce exigeante, tant au niveau du texte que de la mise en scène, **Histoires à lire debout**, d'après Jean-Paul Alègre.

Une bibliothèque « à l'ancienne », comme on les aime, avec de vrais livres, reliure cuir, des livres aux pages souvent tournées, des livres qui vous emportent loin et fort, des livres de chevet, qu'on lit et relit, qu'on apprend par cœur.

Mais voilà, la technologie devient de plus en plus omniprésente : les livres deviennent encombrants, voire dangereux car ils invitent à la flânerie, à la rêverie, à la réflexion. « Et nous ne pouvons le supporter », disent les censeurs, les Epurateurs. « Mort aux différences ! ».

Les livres menacés vont alors se révolter pour reconforter la petite Antigone et donner au sein de leur chère bibliothèque un spectacle somptueux où vont se croiser des personnages fameux, comme Cyrano, Valvert, le Père et la Mère Ubu, Les Martin et les Smith de *La cantatrice chauve*, Harpagon, la Flèche et aussi Molière et son mécène, le roi Louis XIV !

Adrien, Cora, Elise, Lison, Lou, Lucile, Lydia, Mélina, Ninon, Océane ont mis tout leur cœur, toute leur énergie – et Dieu sait qu'ils n'en manquent pas ! - au service du théâtre, pour interpréter brillamment, sur la grande scène de La Scie (merci à Fred et Patrick), samedi 8 juin, cette belle pièce aux accents tantôt joyeux, tantôt émouvants. Et les spectateurs, à l'unanimité, les ont chaleureusement applaudis. Applaudissements largement mérités.

Merci à tous, comédiens, parents, spectateurs, d'avoir permis ce moment de grâce.

Merci, bien sûr, à Mirreille pour les merveilleux costumes qu'elle a créés et qui ont contribué largement au succès de cette aventure théâtrale.

Signé :
Le metteur en scène,
Nicole Bouet,
très très fière
d'avoir eu à diriger
une si talentueuse
troupe !



Les Epurateurs (Adrien, Elise, Lison) à l'oeuvre sur Antigone (Mélina). « le théâtre est dangereux, il ouvre les fenêtres de l'esprit »

(Au jour, le jour...)

AGENDA Septembre

ULTRA TRAIL DU VERCORS, LE 7 SEPTEMBRE



Comme en 2016 (AdT n°156 - octobre-novembre 2016), l'Ultra Trail du Vercors passera par Rencurel.

L'UTV est une compétition organisée par l'association Cap Vercors. Les compétiteurs ont le choix entre la **grande boucle** - 86 km - (départ et arrivée à Lans-en-Vercors) et l'**Expé Trail** - 46 km - (départ de Rencurel, rue du Bécha, côté mairie, à 10h et arrivée à Lans).

Pour la grande boucle, les coureurs peuvent courir en solo ou en relais à 4 (relais à Méaudre, Rencurel et Autrans). Un point de ravitaillement sera organisé à Rencurel. Tous les détails sur <https://www.ultratrailvercors.com/>

Contrôle, passage de relais, poste de secours et ravitaillement se feront place de l'église. La rue du Bécha (côté mairie), la place de l'église et la portion du chemin des Pinets comprise entre la place de l'église et la rue des Gillets seront interdites à la circulation entre 7h30 et 15h. **Stationnement interdit à compter du vendredi à 17h.**

Merci aux Amis des Coulmes qui co-organisent cet accueil de la compétition avec la commune et à Sylva Charpente qui met ses locaux à disposition (pour le poste de secours notamment). Merci aux riverains pour leur compréhension.



Lundi 9 septembre à 19h
Conseil municipal
Rencurel Mairie



Jeudi 26 septembre à 19h
Conseil communautaire SMVIC
Tête Salle des fêtes

TAD
Des démarches sont en cours au sein de SMVIC pour une reprise, au plus vite, du service de transport à la demande. Dès que les modalités seront connues la commune en fera part.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE Dimanche 22 septembre à l'ENS des Rimets

Au programme de la journée :

- 10h (rendez-vous au parking de l'ENS, route des Rimets) :

Un animateur nature du Département vous accompagne **sur le sentier Mémoire de roche** à la découverte de l'histoire de la formation du Vercors.

• **A partir de midi**, les Amis des Coulmes vous accueillent pour partager un **repas offert par la commune autour du four à bois** des Rimets (repas pris sur place ; **pas de plat à emporter**).

• **A partir de 14h** muni d'un livret, les animateurs nature du Département vous invitent à cheminer en autonomie pour participer à un **jeu d'orientation** qui vous permet de mieux comprendre cet environnement, sa formation géologique, son histoire, comment l'homme et la nature y ont collaboré.

Pour la visite accompagnée et pour le jeu d'orientation, s'inscrire auprès de l'Office de Tourisme : 04 38 385 385



ÉTAT CIVIL Août

Mariage

Simon GIRAUD
et Dominique MAS
le 17 août

ANNONCE

Dès le mois de septembre, **Stéphanie Marsura Sophrologue et Professeure de Yoga** vous propose : **des cours de yoga pour femmes enceintes, post-natal, yoga au féminin (pour toutes) et cours de yoga mixte**

- **Villard de Lans**, salle Chambon (Dojo derrière la mairie)
 - ⇒ Yoga femmes enceintes les mardis de 9h30 à 10h30
 - ⇒ Séances alliant yoga et sophrologie post-natal (avec les bébés) les mardis de 11h à 12h
 - ⇒ Shakti yoga (féminin) les mardis de 12h30 à 13h30
- **St Martin en Vercors**, Espace Santé 1^{er} étage
 - ⇒ Yoga femmes enceintes les mardis de 14h15 à 15h15
 - ⇒ Séances alliant yoga et sophrologie post-natal les mardis de 15h30 à 16h30
- **St Julien en Vercors**, salle du Fouillet
 - ⇒ Shakti yoga (mixte), 2 lundis par mois de 19h à 20h, en alternance avec les cours de Sandrine Booth

Préparation à l'accouchement (sophrologie et yoga), accompagnements individuels et soins Rebozo également proposés.

D'autre part, le cabinet de sophrologie à la maison de Santé de St Martin ré-ouvrira à tous dans le courant de l'année 2020.

Si vous êtes intéressés pour constituer un groupe de pratique de yoga (mixte et tous niveaux) à Rencurel, n'hésitez pas à me contacter !

Informations et inscriptions:

masophroyoga@outlook.fr ou 06 82 33 74 85
www.feminin-maternite.fr
www.sophrologie-yoga.fr

L'Air du Temps n°185

Bulletin mensuel de Rencurel

615, rue de la mairie - 38680 RENCUREL
Tel : 04 76 38 97 48

Courriel : rencurel.mairie@orange.fr

Dépôt légal : septembre 2019

Directeur de la publication : Michel Eymard

Maquette et mise en page :
Michel Eymard

Tirage en 180 ex. : Vigny-Musset Repro
50, Allée des 2 Mondes 38100 GRENOBLE

Ont contribué à ce numéro (textes et photos) : Nicole Bouet, Cap Vercors, Gilles Demoulin, Michel Eymard, Monique Eymard et des associations.

(Parc naturel régional du Vercors)

FÊTE DU BLEU DU VERCORS 2019 en images



Mercredi 24 - Projection de « *Un lien qui nous élève* » dans la grange de la ferme des Sisampas, à Rencurel



Mercredi 24 - *Confidences de Vercors* à Rencurel par la Fabrique des Petites Utopies



Vendredi 26 - *Balade patrimoniale* des Rimets à La Siva, à Rencurel



Jeudi 25 - *Balade musicale* à Saint-Julien



Mercredi 24 - *Balade botanique* de Rencurel à Saint-Julien avec Claire de Féline et Hugues Argoud-Puy



Samedi 27 - *Les Montbéliardes en concours* à Saint-Martin



Dimanche 28 - *Au stand de Vercors Lait* à Saint-Martin



Dimanche 28 - 26 portraits d'agriculteurs de Rencurel, Saint-Julien et Saint-Martin par le Groupe patrimoine du Vercors